La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 87 DECEMBRE 2012. ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT - - Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 4ième trimestre 2012

Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :
www.gergovie.fr
e-mail :
ascot@gergovie.fr

LE SANCTUAIRE DE TRÉMONTEIX ENFIN PROTÉGÉ

La protection du sanctuaire gallo-romain de Trémonteix est enfin devenue effective. En date du 6 novembre 2012, M. le Préfet de Région a signé l'arrêté d'inscription au titre des Monuments historiques de ce sanctuaire qui *« présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de son exceptionnel état de conservation et de l'originalité de sa conception »* (cf. copie de l'arrêté page 3). Pour le Service Régional de l'Archéologie, l'étape suivante sera d'obtenir le classement, décision relevant du Ministère de la Culture.

Comme nous le rapportions dans la Chronique précédente (p. 7 à 9), la signature de cet arrêté s'est particulièrement fait attendre en raison de l'opposition de la Ville de Clermont-Fd et de son adjoint à l'urbanisme, M. Dominique Adenot, également président de l'aménageur Logidôme (Office public de l'habitat de Clermont-Fd). Il convient de préciser que, sans accord préalable entre les services de l'État et la Ville de Clermont-Fd, un recours de cette dernière contre l'arrêté d'inscription aurait effectivement pu intervenir : c'est le cas pour le quartier de Champratel où un recours gracieux de la Ville de Clermont-Fd contre un arrêté étendant le périmètre concerné par l'archéologie préventive a été notifié à M. le Préfet.

Avant d'en arriver à cette protection tant attendue, une offensive médiatique de M. Adenot nous a cependant fait craindre le pire et amené à réagir, d'autant que le nouveau Préfet de Région, M. Éric Delzant, tardait de son côté à signer l'arrêté pourtant décidé par son prédécesseur.

…(suite en page 2)

SOMMAIRE

Trémonteix enfin protégé…1 à 4
Sur les traces de César……..…5
Mille ans d'histoire aux portes de Clermont-Fd.....6 à 7
La ville aux 20 collines…..8 à 10
Brèves…….……..11 à 12

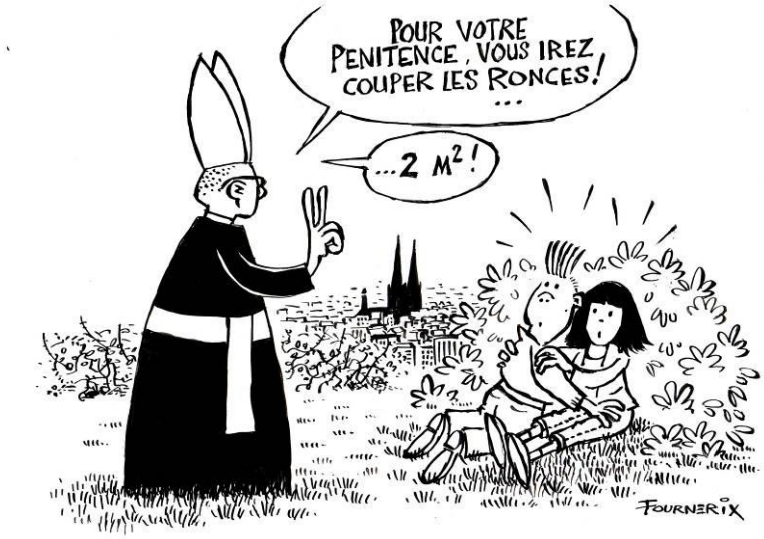

Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Claude-Henri Fournerie

La Montagne du 30/09/2012

Coupez ces ronces !

Grand marcheur, l'archevêque de Clermont, Mgr Hippolyte Simon, apprécie d'aller « prier avec ses pieds » selon son expression, sur les hauteurs des Côtes de Clermont. Là, il profite d'un panorama qui ne l'a jamais lassé depuis seize ans qu'il est en Auvergne. À vrai dire, une seule chose l'« agace » : les ronces qui empêchent de profiter pleinement de la vue sur la cathédrale. Il en a parlé à plusieurs reprises aux élus clermontois.

Cette offensive médiatique, développée dans plusieurs articles - dont un dossier spécial - parus dans La Montagne, tendait à dénoncer le coût de l'archéologie préventive comme obstacle principal à la réalisation d'importantes opérations d'urbanisme :

- Un article (LMT du 25/09) énumérait les causes n'ayant pas permis à ce jour la réalisation du projet Kessler-Rabanesse, connu également sous le nom de « Quartier latin » clermontois. Parmi ces causes (problèmes architecturaux et zone inondable), l'*« écueil majeur »* serait le coût *« prohibitif »* des fouilles (5 millions d'€), *« insupportable pour l'économie du projet »* qui aurait fait renoncer le promoteur. L'objectif de M. Adenot étant maintenant de revoir la nature du projet afin que les fouilles soient prises en charge par l'État.

- En ce qui concerne le site de l'Hôtel-Dieu (LMT du 11/09 et du 08/10), pour éviter un diagnostic et certainement des fouilles préventives sur ce secteur très sensible, M. Adenot préconisait la réalisation d'un espace vert sur la moitié des 5 hectares du site. D'ailleurs, bien que ses relations avec le trio de promoteurs ayant racheté l'Hôtel-Dieu soient pour le moins tendues, leur accord semble en tout cas total sur l'archéologie préventive, comme le déclarait M. Jean-Paul Mommey (un des promoteurs) : *« Notre projet sera conçu en fonction de l'archéologie pour ne pas avoir à fouiller »*.

- Le dossier spécialement consacré à cette problématique était annoncé à la Une sous le titre *« Les fouilles valent-elles le "coût" ? »* (LMT du 09/10). Bien que la parole ait également été donnée à la DRAC en la personne de M. Letterlé, responsable du SRA, la tonalité des articles allait nettement dans le sens de M. Adenot comme le laissaient transparaître certains titres : *« Fouiller, même à n'importe quel prix... »*, « *Une facture qui remet parfois en cause la viabilité des projets... »*. Ce dossier dénonçait notamment les opérations d'urbanisme ayant subi ou subissant les contraintes de l'archéologie préventive : renonciation au projet de restructuration du lycée Blaise-Pascal, « Grand Carré Jaude » retardé de plusieurs années (!), Ikéa préférant revoir l'implantation de son futur magasin plutôt qu'être retardé par des fouilles préventives, remise en cause de la mixité sociale du futur écoquartier de Champratel, modification du projet Kessler-Rabanesse, la ZAC de Trémonteix étant quant à elle *« modifiée après la découverte de temples gaulois* (sic) *»*. Ces articles montraient bien le rapport à l'archéologie de M. Adenot qui critiquait en outre la composition de la commission inter-régionale d'archéologie comprenant selon lui trop peu d'élus !

Face aux difficultés inhérentes aux opérations d'urbanisme, l'archéologie était ainsi désignée comme bouc émissaire.

L'ASCOT, inquiète pour Trémonteix dans ce climat défavorable à l'archéologie, se sentit donc une nouvelle fois en devoir d'intervenir. Notre action se fit elle aussi sur le terrain médiatique : article dans le quotidien local (LMT du 17/10 – cf. page 4) et entretien accordé le même jour à France 3 Auvergne par le président Yves Anglaret. L'ASCOT intervint également lors du conseil de la vie locale « Les Côtes/Champradet/La Glacière/Les Gravouses » du 25 octobre, faisant part de son inquiétude et interpellant à cette occasion les représentants de la municipalité clermontoise afin qu'ils clarifient l'attitude de la Ville envers la protection du sanctuaire gallo-romain de Trémonteix.

Mais outre l'intervention de notre association, cette offensive médiatique provoqua en retour une vive et légitime réaction du personnel du SRA. L'Intersyndicale de défense du service public de l'archéologie / Auvergne envoyait ainsi un courrier à M. le Maire de Clermont-Fd et demandait à être reçue (cette réaction a notamment été répercutée par le site clermontois www.cyberbougnat.net). Elle reprochait *« ainsi à Serge Godard et Dominique Adenot d'avoir violemment dénigré l'intérêt des opérations d'archéologie préventive, mettant en accusation les agents en charge de la préservation du patrimoine archéologique, dénonçant le coût soi-disant prohibitif des fouilles préventives, sur la base de chiffres infondés »* et d'ajouter que *« l'ensemble de la communauté archéologique de la région s'indigne de ses propos mensongers et récurrents qu'elle subit trop régulièrement à travers la presse régionale »*. L'intersyndicale attaquait D. Adenot qui *« cherche systématiquement à minimiser les découvertes archéologiques, souvent considérées comme exceptionnelles par l'ensemble de la communauté scientifique à l'échelle européenne »*, ce dernier préférant ironiser une nouvelle fois sur le chantier du Grand Carré Jaude pour lequel *« Il est passionnant de savoir qu'en 200 après Jésus-Christ, ce coin de la place de Jaude servait de pipi-room à nos ancêtres ! Cela valait bien 3 ou 4 millions d'euros »* (LMT du 26/10 – brève intitulé *« Très cher pipi-room »*) ; alors que le coût réel n'était que de 1,8 millions d'€ selon l'intersyndicale.

Ce courrier confortait tout à fait la position de l'ASCOT (voir notamment l'éditorial de la Chronique précédente) en dénonçant le fait que les fouilles ne soient ressenties à Clermont qu'uniquement en terme de contrainte : *« Les connaissances historiques acquises ces dernières années grâce à l'archéologie préventive ne sont jamais évoquées par les élus municipaux et les fouilles archéologiques ne sont vues que comme une contrainte économique, sans être valorisées comme elles peuvent l'être dans d'autres villes »*.

Finalement, une ultime réunion le 6 novembre débouchait sur l'inscription au titre des Monuments historiques du sanctuaire de Trémonteix (LMT du 10/11). Cette dernière réunissait le maire de Clermont-Fd, la DRAC-SRA, M. le Préfet de Région et la DDT (Direction Départementale des Territoires). L'ordre du jour n'était pas seulement la protection de Trémonteix mais, selon les propos rapportés de M. Adenot, la mise en place d'une nouvelle procédure pour l'archéologie préventive : *« Le préfet a mis en place une méthode de travail que je réclame depuis des années et qui devrait permettre de préserver le patrimoine sans pour autant retarder les grands projets »*. Lors de cette réunion, la discussion a également porté sur l'extension du périmètre concernant l'archéologie préventive à l'ensemble de la commune de Clermont-Fd.

À ce jour, l'essentiel est que le sanctuaire de Trémonteix soit protégé pour permettre à des archéologues d'intervenir dans le futur. Toutefois, quand on regarde le périmètre retenu (surface de 1600 m^2 mais dont la moitié seulement était en zone constructible), on ne peut qu'encore plus regretter l'exclusion de la zone des bassins vinicoles. Leur inscription n'aurait en effet augmenté la superficie protégée que d'environ 400 m^2.

L'action de l'ASCOT va maintenant se poursuivre afin d'obtenir la mise en valeur du site, comme il l'a été recommandé par les membres de la Commission régionale du patrimoine et des sites réunie le 14/12/2011. Des panneaux explicatifs devront non seulement évoquer le sanctuaire et la villa gallo-romaine mais également le hameau médiéval et l'habitat du néolithique final découverts eux aussi en 2011, ainsi que les principales découvertes effectuées par Paul Eychart à l'emplacement du collège de Trémonteix et le long du ruisseau de Rivaly. L'ASCOT demande qu'un groupe de travail incluant les différentes parties soit constitué à cet effet.

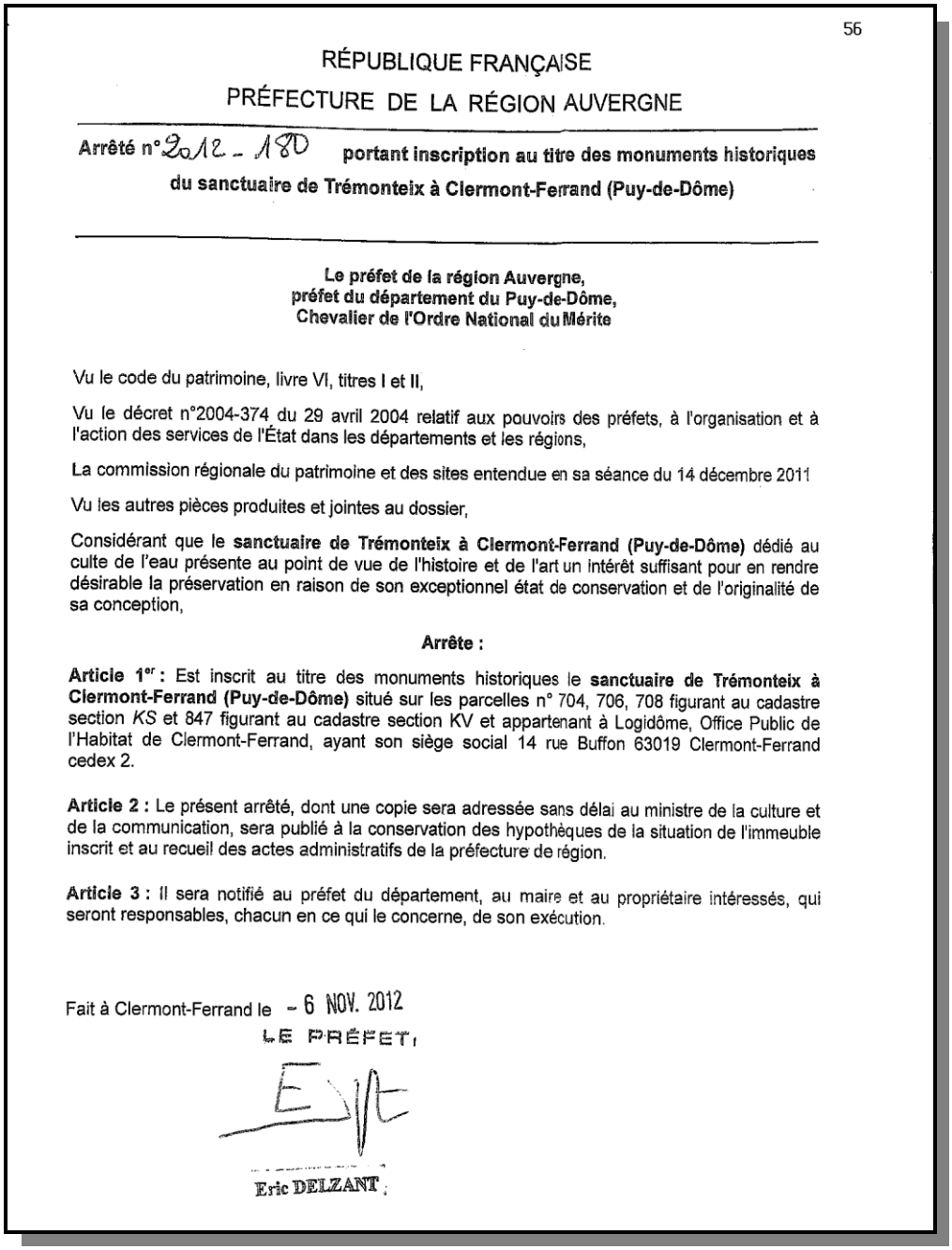

56

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION AUVERGNE

Arrêté n°2012-180 **portant inscription au titre des monuments historiques du sanctuaire de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)**

Le préfet de la région Auvergne,
préfet du département du Puy-de-Dôme,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

La commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 14 décembre 2011

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que le **sanctuaire de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)** dédié au culte de l'eau présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de son exceptionnel état de conservation et de l'originalité de sa conception,

Arrête :

Article 1er : Est inscrit au titre des monuments historiques le **sanctuaire de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)** situé sur les parcelles n° 704, 706, 708 figurant au cadastre section *KS* et 847 figurant au cadastre section KV et appartenant à Logidôme, Office Public de l'Habitat de Clermont-Ferrand, ayant son siège social 14 rue Buffon 63019 Clermont-Ferrand cedex 2.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié à la conservation des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 : Il sera notifié au préfet du département, au maire et au propriétaire intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Clermont-Ferrand le - 6 NOV. 2012

LE PRÉFET,

Eric DELZANT

Un arrêté de protection devait être pris en juillet dernier par le préfet

Deux temples gallo-romains qui datent vraisemblablement du III siècle, mis au jour sur le site du futur éco-quartier, seront-ils réellement protégés ? - photo d'archives Francis Campagnoni

Quid de l'arrêté qui doit protéger une partie du périmètre (1.600 m²) de l'éco-quartier de Trémonteix ? L'ancien préfet devait le prendre, l'actuel, Eric Delzant, ne l'a pas encore fait. L'Ascot s'en émeut.

Alors, on protège ou pas ?

Le sous-sol clermontois est riche de son passé. Pour certains, cet aspect-là de la ville revêt une importance particulière ; pour d'autres beaucoup moins. Il en est ainsi. Vous devinerez aisément dans quel camp se situe l'association pour la sauvegarde des Côtes de Chanturgue, que préside Yves Anglaret.

« Il est impensable que les temples ne fassent pas l'objet d'une protection »

Association qui une nouvelle fois monte au créneau sur le dossier Trémonteix. La raison ? Toute simple : « En juillet dernier, le préfet devait prendre un arrêté pour rendre inconstructible une parcelle de 1.600 m ² où certains vestiges exceptionnels ont été découverts explique Yves Anglaret. Il s'agit de structures exceptionnellement bien conservées d'un sanctuaire composé de deux temples gallo-romains qui datent vraisemblablement du III e siècle ». Oui, et alors ?

« Et alors ? ! Nous sommes en octobre, l'ancien préfet n'est plus là et je crois savoir que l'arrêté en question est sur le bureau de son successeur. En attente de signature. J'espère qu'il s'agit d'un préfet " normal" selon la formule utilisée par le président de la République lui-même. Nous pouvons - même si cela n'est pas satisfaisant - accepter qu'une partie des découvertes soit détruite (en l'occurrence les fouloirs à raisins qui sont rappelons-le quand même uniques en France) mais il est impensable que les temples ne fassent l'objet d'une protection dont ensuite découlerait un classement national », poursuit Yves Anglaret. Attendre et voir donc. « Je ne comprends pas ce qu'il se passe… Pourquoi un changement de préfet influe-t-il sur une décision de cette nature ? Je ne veux pas croire que la décision actée il y a trois mois soit remise en cause, mais je ne comprends pas pourquoi les choses n'avancent pas. C'est quand même une chance d'avoir un territoire riche comme le nôtre ». Du patrimoine en un mot. De l'histoire. Des fondations pour ne pas dire des fondements. « De toute façon, à Clermont, l'archéologie, on n'en fait peu de cas. C'est malheureux ».

Julien Dodon

« SUR LES TRACES DE CÉSAR » : une conférence de Vincent Guichard

Une conférence, organisée conjointement par l'office de tourisme de « Gergovie Val d'Allier » (en partenariat avec l'ARAFA) et l'association Utere Felix a eu lieu le 8 novembre dernier à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand. Son sujet était l'archéologie de la guerre des Gaules, précisément « les recherches du Second Empire et leurs principaux résultats à la lumière des connaissances archéologiques d'aujourd'hui ». V. Guichard, « qu'on ne présente plus » (selon Frédéric Trément, archéologue-universitaire et président d'Utere Felix), est, rappelons-le, directeur général de Bibracte (centre archéologique européen du Mont Beuvray) et président de l'ARAFA (Association pour la recherche de l'âge du Fer en Auvergne).

Après avoir évoqué l'origine des recherches sous le Second Empire et la façon dont elles se pratiquaient à cette époque, le conférencier a particulièrement insisté sur la qualité des fouilles effectuées par Stoffel ainsi que sur les sites présumés des principales batailles des années 52 (*Avaricum*, Gergovie, Alésia) et 51 av. J.-C. (*Uxellodunum* au puy d'Issolud pour lequel le dossier archéologique est, de notre point de vue, impressionnant).

Une fois l'exposé terminé, la traditionnelle série de questions nous a une nouvelle fois montré que le bilan archéologique des « camps militaires romains » de la Serre d'Orcet et de la colline de La Roche-Blanche était beaucoup moins convaincant qu'une présentation orientée, trop générale et donc partielle peut le laisser apparaître à un public insuffisamment informé (à noter que le président de l' ARAFA n'a à aucun moment évoqué l'hypothèse d'un camp romain à Chanturgue ; hypothèse qu'il ne rejetait pourtant pas à l'époque de ses fouilles à Orcet et La Roche-Blanche en 1995-1996 : *« Demeure encore à effectuer le réexamen du plateau de Chanturgue, où Paul Eychart identifie divers aménagements en pierre sèches aux vestiges d'un camp romain »* dans « Nouvelles données sur les témoins archéologiques en relation avec la conquête romaine dans le bassin de Clermont-Ferrand » – Août 1996).

Par exemple, à une question évoquant les structures permettant d'identifier un camp romain (systèmes de pièges, tours, portes munies de *titulum* et/ou de *clavicula*), présents notamment sur le site d' « Alésia » et pourtant absents à la Serre d'Orcet et la colline de la Roche-Blanche, le président de l'ARAFA n'a pu invoquer que la soi-disant modestie des sondages réalisés qui n'auraient pas permis de les mettre en évidence.

Ces aménagements militaires romains furent pourtant activement recherchés par V. Guichard, comme en atteste la page 24 de son rapport de fouilles :

« De plus, la recherche d'autres éléments constitutifs des dispositifs d'entrées typiques des camps césariens (clavicula, cippi, titulum) en avant et en arrière de cette interruption n'a pas fourni de résultats. De même la recherche, dans neuf tranchées, de structures placées en avant du fossé pour former un glacis défensif (trous de loup, cippi, autres fossés parallèles) ainsi que celles des traces d'un talus ou de tours s'est soldé par un échec. » (« Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie (1995-1996) » – Rapport de prospection thématique programmée – Mirefleurs – Y. Deberge, V. Guichard – ARAFA / 1999).

À une autre question portant sur les éléments archéologiques permettant de différencier un camp militaire romain datant d'environ 50 av. J.-C. d'un camp occupé vingt ou trente ans plus tard, le président de l'ARAFA a répondu de manière très générale, argumentant notamment sur la capacité des archéologues à dater très précisément les vestiges archéologiques à une époque (le Ier siècle av. J.-C.) où le faciès des mobiliers évoluait très vite en raison de l'influence romaine.

Ce peut être effectivement le cas pour des habitats mais non pas pour des camps militaires provisoires où le matériel est généralement très peu abondant. V. Guichard n'a ainsi fourni aucun exemple précis et s'est d'ailleurs bien gardé d'essayer de démontrer que le mobilier découvert dans les fossés des « camps romains » de la Serre d'Orcet et de La Roche-Blanche (amphores Dressel 1B, deux traits de catapulte) datait forcément de 52 av. J.-C. Nous avons en outre fait remarquer que les marqueurs de l'occupation militaire romaine étaient nettement plus importants après la conquête (fin de l'époque tardo-républicaine et période augustéenne) que lors de cette dernière, par exemple sur Gergovie (voir en particulier les nombreux clous de *caligae* découverts sur la voie dans des niveaux d'époque augustéenne, lors des fouilles dirigés par Marion Dacko en 2009).

D'autres questions sur le même sujet méritaient également d'être posées. Cependant, et contrairement aux règles d'usage voulant que ce soit l'organisateur qui clôture la séance, le directeur général de Bibracte a préféré le faire lui-même en prétextant l'heure tardive (à 20h15 !). Cette façon cavalière de mettre fin aux questions des auditeurs a donc montré une certaine gêne du conférencier face à des personnes non spécialistes mais simplement bien informées, ce qui ne peut manquer de surprendre de la part de l'une des grandes sommités de l'archéologie de l'âge du Fer.

Philippe Gras

MILLE ANS D'HISTOIRE AUX PORTES DE CLERMONT-FERRAND

Tel est le titre du carnet de fouille de Kristell Chuniaud, archéologue de l'INRAP et responsable scientifique de la fouille de Trémonteix, qui vient de paraître aux Editions Reflets d'Ailleurs. Cet ouvrage, à la fois pédagogique et agréable dans son maniement et sa lecture, retrace les formidables découvertes qui ont été réalisées par Kristell Chuniaud et son équipe dans le cadre des fouilles préventives réalisées de septembre 2010 à juin 2011 dans le vallon de Trémonteix.

Ce vallon fait l'objet d'un vaste projet immobilier piloté par la ville de Clermont depuis 2008, visant à la construction par l'aménageur Logidôme de 600 nouveaux logements sur 20 hectares situés entre la butte de Montjuzet et les Côtes de Clermont sur des terrains vierges de toute construction à l'exception de quelques petites cabanes en pierre, vestiges d'une activité viticole délaissée. Cette « grande tache de verdure aux portes de la ville » de Clermont- Ferrand, grâce au savoir-faire et à la détermination de Kristell Chuniaud, va livrer en quelques mois, des trésors insoupçonnables.

Tout commence par un diagnostic archéologique réalisé au cours de l'hiver 2009, la zone étant réputée sensible depuis les découvertes réalisées par Paul Eychart en particulier lors de la construction du Collège Trémonteix situé en bordure du projet. Ce diagnostic est réalisé en effectuant à l'aide d'une pelle mécanique plus de 150 tranchées qui permettent rapidement d'identifier d'une part, des constructions gallo-romaines et d'autre part, des murs et des silos de l'époque médiévale. Viennent ensuite les opérations de décapage visant à dégager pas moins de 25000 m^3 de terre, dans des conditions délicates compte tenu des aléas météorologiques et de l'enfouissement des vestiges sous d'importantes épaisseurs de terre accumulées au fil des siècles. Les vestiges gallo-romains et les vestiges médiévaux ne se superposent pas, ils se juxtaposent, ce qui permet à l'équipe de trente personnes de travailler « sur les deux fronts en même temps »

Sur le site médiéval, sont mis au jour 11 bâtiments de taille modeste, disposant d'un foyer aménagé sur un sol de terre battue, un chenal situé sur la ligne du thalweg et dont les bords sont empierrés ainsi que plus de 200 fosses ou silos destinés au stockage des denrées. La moitié de chaque fosse est dégagée à la mini pelle et la majorité d'entre elles présente une forme de poire, permettant ainsi une meilleure conservation des aliments en limitant les échanges avec l'extérieur. L'analyse des terres contenues dans les silos s'avère être une manne d'informations car elle permet au « carpologue » de nous apprendre que les paysans de Trémonteix cultivaient du blé, de l'orge, du millet, des lentilles et des pois et cueillaient des mûres, des noisettes, des framboises, des prunelles, du sureau noir.

Sont également découverts des squelettes confiés à une anthropologue dont l'analyse est en cours, afin de déterminer l'âge, le sexe, les pathologies dont ils ont pu souffrir. 20 d'entre eux sont sélectionnés pour être datés au carbone 14. Cette datation conclut que les inhumations ont été pratiquées après l'époque gallo-romaine entre le Vème et le IXème siècle, époque à laquelle l'Eglise catholique impose l'inhumation autour des lieux de culte. Or, les fouilles n'ont pas permis de reconnaître un édifice religieux attaché au site médiéval.

Ce n'est pas le cas du site gallo-romain qui va révéler des vestiges cultuels spectaculaires et uniques. En effet, après avoir mis au jour les vestiges d'une maison de maître (« *pars Urbana* » d'une « *villa* ») de 215 m^2 dont le sol est bétonné à la chaux et dont les murs sont ornés de décors peints, Kristell Chuniaud et son équipe découvrent plus à l'ouest une vaste cour formée de trois grands murs abritant des petits pavillons régulièrement espacés. Mais voilà, ils ont beau mettre les bouchées doubles, ils manquent de temps pour découvrir ce qui se trouve au-delà du mur du fond de la cour, percé d'une entrée imposante…Est-ce une deuxième villa ? Ils conviennent avec le SRA (Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne) et Logidôme de libérer le terrain par tranches pour permettre à l'aménageur de respecter son propre planning et concentrent leurs efforts sur cette zone au-delà de la cour.

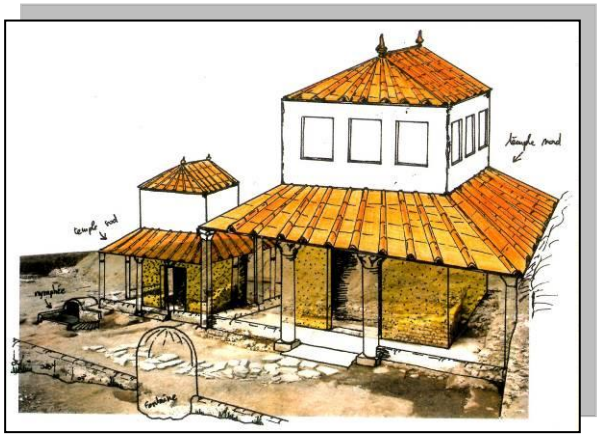

Leurs efforts et leur intuition vont être récompensés : surgissent, au-delà du mur de la cour percé d'une tour-porche, les vestiges de deux temples décorés de fresques et accolés l'un à l'autre. Celui situé au sud contient en son centre un bassin alimenté d'une eau de source et présente près de son entrée un petit nymphée, orné de peintures, dans lequel l'eau, qui circule encore, est accessible par une rampe s'enfonçant sous terre.

Quant au temple nord, il dispose face à son entrée d'une fontaine semi-circulaire alimentée par une autre source, d'eau salée. On découvre à ses abords immédiats de nombreuses monnaies, des tessons de poteries et des verres, une petite lampe à huile, témoin de pratiques rituelles. Enfin, dans l'espace sacré du sanctuaire, au sud-est des temples, sont découverts les vestiges d'un grand bâtiment atypique de deux étages, dont le premier est composé de deux cuves en parfait état reconnues comme étant des fouloirs à vin et dont le second est une vaste pièce d'apparat orné de belles fresques.

Nous vous laissons découvrir par vous-même plus en détails ces incroyables découvertes en vous procurant le livre de Kristell Chuniaud auprès des bonnes librairies, du site Internet de l'éditeur www.editions-refletsdailleurs.com ou lors de l'Assemblée Générale de l'ASCOT.

Pour conclure, on ne peut s'empêcher de penser qu'il est vraiment dommage que la ville de Clermont ait choisi soit de détruire ces vestiges (en particulier les fouloirs à raisin, découverte remarquable et unique), soit de les recouvrir, sans faire le choix d'une mise en valeur dans le cadre de cet « éco-quartier » ambitieux dont les objectifs se réfèrent constamment à la qualité de vie. Le lien avec son passé me paraît pourtant participer à cette qualité pour une grande part. Espérons que les pouvoirs publics concernés finiront par le comprendre !

Dominique Velle

Mille ans d'histoire aux portes de Clermont mis au jour et consignés dans un livre

La Montagne du 06/12/2012

Un carnet de fouilles pour visiter et mieux appréhender le passé de Trémonteix.? - illustration Catherine Adam

Ce carnet de voyage est un carnet de fouilles. Kristell Chuniaud, archéologue, y raconte comment on vivait à Trémonteix durant l'Antiquité et au Moyen Âge.

Un carnet de voyage dans le temps

Le travail des archéologues est de fouiller, chercher, comprendre. Nombre d'entre eux aiment aussi raconter. Il y a alors les rapports de fouilles, des articles scientifiques mais, comme le souligne Kristell Chuniaud, archéologue de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, (Inrap) et responsable scientifique de la fouille de Trémonteix, « la diffusion est restreinte ».

Alors quand les éditions clermontoises Reflets d'ailleurs (voir ci-dessous) lui ont proposé un carnet de voyage, ou plutôt un carnet de fouilles, l'aubaine de communiquer plus largement était là.

« On n'imaginait pas au début ce qu'il pourrait y avoir en-dessous de nos pieds […]
Je pense qu'on ne le reverra pas de sitôt, des sites comme ça il y en a tous les dix ans. »

Mille ans d'histoire aux portes de Clermont-Ferrand est sorti juste pour le Rendez-vous du carnet de voyage, le 17 novembre. « L'intérêt de cet ouvrage », précise Kristell Chuniaud, « est de montrer au grand public non seulement les résultats scientifiques de notre travail mais aussi toutes les étapes d'acquisition du savoir, décrire nos méthodes de travail ».

Nous sommes donc à la proximité immédiate de la ville d'Augustonemetum (pour l'Antiquité) ou de Clermont (pour le Moyen Âge). Mais dans une zone rurale. Avec, à l'Antiquité, de grands domaines d'exploitation agricole et des résidences assez luxueuses. Un sanctuaire comprenant deux temples a été mis au jour. « L'état de conservation était exceptionnel », se réjouit l'archéologue. « Les murs faisaient 1,60 mètre de haut ; on a les sols et même des peintures conservées ». L'ensemble des décors a été restitué « avec une précision extraordinaire ». Hasard du calendrier, les résultats ont été présentés au congrès annuel de l'AFPMA (Association française pour la peinture murale antique) à Strasbourg, le jour où est sorti le carnet.

On a retrouvé aussi et entre autres des pépins de raisin, preuve que la vigne était là depuis longtemps ; des fragments de poterie ; des ossements et la présence de l'eau, bien sûr. Autant de découvertes désormais consignées noir sur blanc… et en couleurs.

Véronique Lacoste-Mettey

LA VILLE AUX 20 COLLINES

Une série d'articles, intéressante et originale, est parue dans La Montagne entre les 3 et 24 septembre derniers sous le titre *« Clermont – La ville aux 20 collines »*. Clin d'oeil humoristique à Rome, la ville aux 7 collines, il s'agissait en fait de présenter les principaux sommets du bassin clermontois, dans un rayon de moins de 10 km. Du plus fréquenté, le plateau Central, centre historique de Clermont-*Augustonemetum*, au puy de Crouël, omniprésent dans le paysage mais qui n'attire que très peu de monde à son sommet, l'évocation de ces différentes collines aura sans doute eu le mérite d'inciter les lecteurs à (re)découvrir leur environnement immédiat.

Nous espérons que ce sera le cas pour le site des Côtes de Clermont qui était à l'honneur puisque pas moins de trois papiers (cf. ci-dessous) furent consacrés à ses trois principaux sommets que sont le puy de Var, le puy de Chanturgue et le plateau des Côtes (les Côtes de Clermont proprement dites). Ces petits articles, tout en ne prétendant pas à l'exhaustivité, n'en présentent pas moins les principaux aspects du site : intérêt archéologique, îlot de nature au coeur de l'agglomération, réseau de sentiers balisés, panoramas étonnants mais au final très peu fréquenté. A ce sujet, il nous faut relever ce passage qui dénote une bonne analyse de la situation actuelle :

« Sur le plan de l'affluence en revanche, les Côtes de Clermont ont pris un certain retard au regard de l'intérêt du lieu : nos côtes sont à deux pas, bien plus proches que Gergovie, quasiment en pleine ville, et elles proposent un espace plus vaste encore que celui du célèbre plateau, avec 43 kilomètres de sentiers balisés. Pourquoi alors le plateau de Gergovie est-il le théâtre de manifestations grandioses (Arverniales, Cervolix...) quand nos côtes n'accueillent... que de rares promeneurs ? »

« Une promenade pendant laquelle, au fond, sans doute inquiet, Gergovie ne nous lâche pas des yeux. : et si les côtes de Clermont venaient un jour lui voler la vedette ? »

Sans nécessairement souhaiter recevoir des manifestations trop importantes (qui peuvent être source de nuisances pour la biodiversité et les vestiges archéologiques) ni forcément vouloir voler la vedette à Gergovie/Merdogne, l'ASCOT espère à tout le moins que les orientations du SCoT concernant la complémentarité touristique des sites archéologiques seront respectées pour les Côtes de Clermont, et elle continuera d'agir en ce sens ; ce qui passe par : 1- une information sur l'existence des Côtes dans les musées, salles d'exposition et sites archéologiques de l'agglomération / 2- la sauvegarde des vestiges existants (restauration du *fanum*) / 3- l'aménagement du site pour l'accueil du public / 4- la reprise des recherches (cf. Chronique n° 84 p. 7 à 9).

La montagne est depuis longtemps cernée par la ville, entre Clermont, Cébazat, Durtol…

La Montagne du 11/09/2012

Un volcan… en pleine ville ! Le puy de Var est, avec le puy de Chanturgue, prisonnier de l'agglomération. Cerné de toutes parts, il résiste néanmoins à l'urbanisation et propose au promeneur un gigantesque espace naturel… sans sortir de l'agglomération.

Un volcan aux portes de Croix-de-Neyrat

La majestueuse chaîne des puys qui fait notre fierté sur toute la planète ne se contente pas de s'étirer voluptueusement à l'ouest de la ville. Certains de ses mamelons font ainsi des incursions en pleine ville tel le puy de Var auquel on accède directement par la rue du Cheval et qui se positionne, géographiquement, en plein coeur de l'agglomération : Clermont au sud, Croix de Neyrat à l'est, Blanzat et Cébazat au nord, Durtol et Nohanent à l'ouest !

La zone est cernée par l'urbanisation, mais résiste néanmoins depuis des siècles, avec, depuis peu, le renfort des pouvoirs publics qui l'ont classée natura 2000 et en ont fait un périmètre « zéro moteur » afin de préserver cet exceptionnel îlot de verdure en plein milieu de l'enfer urbain. Le puy de Var constitue ainsi une porte d'entrée d'un espace de 1.300 hectares comprenant également le Puy de Chanturgue et les côtes de Clermont.

La porte d'entrée d'un espace naturel de 1.300 hectares

On peut l'arpenter grâce à près de 30 kilomètres de sentiers sur lesquels on ne peut, en principe, croiser aucun véhicule.

Un périmètre qui représente ainsi, plus que le puy de Var lui-même, un terrain idéal pour la promenade.

Le puy de Var néanmoins n'est pas dénué d'intérêt et possède son équilibre propre. C'est ici et nulle part ailleurs en Auvergne que l'on peut trouver des chênes pubescents ou chênes blancs, que l'on trouve d'ordinaire dans l'Europe du sud, mais également quatre espèces d'orchidées rares et protégées…

Arnaud Vernet

Le plus célèbre des volcans clermontois n'attire pas les foules

Clermont au premier plan, Croix de Neyrat, Cébazat et Blanzat sur l'autre versant, Chanturgue est entièrement cerné par l'agglomération.? - photo Jérémie Fulleringer

Paradoxal Chanturgue. À la fois si familier… et si méconnu. Solitude totale 553 mètres d'altitude au-dessus de Clermont, seul avec l'histoire… et quelques ceps de vigne.

La grande solitude à 553 m d'altitude

Omniprésent Chanturgue ! Nous sommes des milliers chaque matin à longer ses flancs en entrant dans Clermont par le boulevard Maurice-Pourchon, ou en essayant d'atteindre le centre-ville par les boulevards Jean-Baptiste-Dumas ou Lavoisier.

Chanturgue d'ailleurs n'a pas vraiment l'air d'un puy, plutôt un plateau, à peine séparé des côtes de Clermont par un petit col.

Un volcan à un jet de pierre du centre… sans un seul être humain. Quelle que soit la saison, les nombreux chemins qui y montent, bien visibles de Clermont, sont désespérément vides, tout comme la cime et les sentiers dont les méandres se dessinent sur les pentes. À deux pas de la ville surpeuplée, les pentes inhabitées de Chanturgue semblent n'intéresser personne.

Michelin vu d'en haut

Nous avons essayé d'en percer le mystère par un beau dimanche d'été, propice à la promenade. Du bas, rue de la Barre ou débute le sentier qui file tout droit vers le sommet, la montagne n'a pas l'air bien terrible.

On commence à monter entre deux murs de pierre et on se retrouve vite, un peu plus haut, à découvert sous le soleil. À peine quelques minutes d'escalade, et déjà, derrière nous, une vue étonnante, avec l'usine Michelin de Cataroux qui remplit tout l'espace. D'ici, les pistes qui nous semblent interminables quand on les longe avenue Fernand-Forest, ont l'air bien courtes.

Derrière ce monument de l'histoire de la ville, d'autres éléments viennent témoigner d'un passé plus récent : le stade Marcel-Michelin, le CHU Estaing… devant la petite butte sur laquelle s'élève la cathédrale.

Une vigne bien cachée

Poursuivons notre escalade avec les derniers mètres bien plus abrupts. En montant, l'autre côté de la montagne commence à apparaître : croix de Neyrat, le Brezet, l'arche caractéristique du stade Montpied, et l'aéroport d'Aulnat. Nous y voici enfin. 553 mètres. À peine dix minutes pour les escalader mais le souffle un peu court pour finir.

Derrière, Clermont a un peu rétréci, et tous les frères de Chanturgue semblent s'être réveillés pour nous saluer : à droite les puys de Charade et de Gravenoire, puis Montaudoux, Montrognon, Gergovie, Crouël et les puys de Bane et d'Anzelle. Quand on a vu ça, on pourrait redescendre, mais alors que tous les chemins semblent plonger vers la ville, il en est un qui nous invite à continuer sur les hauteurs et à marcher par les côtes de Clermont… jusqu'à Durtol.

Fatigué par l'ascension, on en restera là pour aujourd'hui, satisfait de ce panorama étonnant… mais un peu contrarié tout de même. Car par ici, Chanturgue évoque un passé viticole bien peu visible aujourd'hui.

Il y a un siècle, le volcan était recouvert de vigne, et le Chanturgue muri sur ces coteaux sud ensoleillés, donnait un véritable nectar. C'est toujours le cas, mais de ces ceps abondants il ne reste plus aujourd'hui qu'un ou deux hectares : à peine 2% des côtes d'Auvergne dont il est, paraît-il, le plus remarquable représentant.

Les quelques pieds qu'on y a replantés au printemps sont les bienvenus… et il reste encore de la place !

Arnaud Vernet

Balade écologique et historique à près de 600 m d'altitude entre Clermont-Fd et Durtol

Jusqu'au relais TV inclus, les côtes de Clermont… sont sur la commune de Durtol. Ce n'est qu'à partir de là qu'elles portent bien leur nom.? - photo Jérémie Fulleringer

Un panorama unique mais pas seulement. Pendant qu'un groupe de Clermontois se bat, avec quelques arguments, pour déménager la bataille de Gergovie sur les côtes de Clermont, le promeneur, lui, y trouve, outre de convaincantes ruines romaines, un espace naturel unique… aux portes du centre-ville.

Une corniche au-dessus de la ville

Vingt siècles après, rien n'est vraiment sûr. La bataille de Gergovie, symbole de la bravoure gauloise et de toute l'identité auvergnate (les fiers champions de France de l'ASM n'étaient-ils pas les dignes héritiers des Gaulois de 52) s'est elle déroulée à Gergovie… ou sur les côtes de Clermont ?

Depuis plus d'un siècle, deux camps s'affrontent, et l'arbitre n'a pas encore sifflé la fin du match. Mais pour nous, quelle importance ? À Clermont ou La Roche Blanche, c'étaient bien de fiers arvernes qui ont bouté César dans ses 22 et pour la plupart d'entre nous, ici ou là, ça ne change pas grand-chose à l'affaire.

Sur le plan de l'affluence en revanche, les côtes de Clermont ont pris un certain retard quelque peu incompréhensible au regard de l'intérêt du lieu : nos côtes sont à deux pas, bien plus proches que Gergovie, quasiment en pleine ville, et elles proposent un espace plus vaste encore que celui du célèbre plateau, avec 43 kilomètres de sentiers balisés.

Pourquoi alors le plateau de Gergovie est-il le théâtre de manifestations grandioses (Arverniales, Cervolix…) quand nos côtes n'accueillent… que de rares promeneurs ? Les Clermontois qui les arpentent s'en consoleront, bénéficiant, chez eux, d'un gigantesque espace totalement préservé.

Îlot unique de nature, encerclé par les communes de Sayat, Blanzat, Cébazat, Clermont-Ferrand, Durtol et Nohanent, totalement interdit à tout véhicule à moteur, le voilà désormais à l'abri de la convoitise de la civilisation.

La flore et la faune y sont protégées, mais il reste encore à faire, notamment à Durtol ou l'ancienne carrière de basalte d'une surface de 60 ha environ exploitée de 1957 à 2004 fait figure de verrue. Mais après tout, ça n'est sans doute pas grand-chose à côté des 1.300 hectares restants que plus rien ne menace désormais.

C'est en longeant les fameuses côtes que le spectacle est le plus grandiose. Voilà une corniche de 5 kilomètres de long entre Durtol et Chanturgue qui domine la ville à près de 600 mètres d'altitude, permettant de découvrir successivement Montjuzet, le centre-ville et l'inévitable cathédrale, le stade Michelin et l'usine de Cataroux avant qu'on ne bascule tout au bout sur l'autre versant : les quartiers nord, Aulnat, Cébazat et Blanzat.

Une promenade pendant laquelle, au fond, sans doute inquiet, Gergovie ne nous lâche pas des yeux : et si les côtes de Clermont venaient un jour lui voler la vedette ? Car ces côtes n'ont pas qu'un magnifique panorama à offrir.

En les parcourant, ne voilà-t-il pas qu'on découvre d'abord les vestiges d'habitats gallo-romains, mais surtout, un peu plus loin, ceux d'un temple de 26,5 m de côté avec des colonnes en arkose d'environ 6 m de haut.

Selon l'historien Paul Eychart (1915-2005), dont les travaux servent de base au travail de l'Association pour la sauvegarde des côtes de Clermont convaincue que la grande bataille dirigée par Vercingétorix s'est bien déroulée là, le site a été occupé dès le néolithique, jusqu'à la conquête romaine, et ensuite, bien au delà, jusqu'au IV e siècle après J.-C. Plus tard, recouvertes de vignes, les côtes de Clermont ont continué à vivre. Du coup, à bien y regarder, il n'y a guère qu'aujourd'hui qu'on y voit… aussi peu de monde !

Arnaud Vernet

Louis Saugues vient de nous quitter

Louis Saugues, mémoire incontournable de la vie auvergnate, vient de nous quitter.

Président des Amis du Vieux Clermont, il n'a eu de cesse de raconter les histoires régionales à travers sa collection de cartes postales et documents anciens. Également membre émérite de l'Académie des Sciences, Belles -Lettres et Arts de Clermont, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont les droits d'auteur ont toujours bénéficié à différents services des hôpitaux de Clermont.

Parmi ses ouvrages, citons entre autres « Les voies des Dômes », « Fêtes et traditions populaires », « Histoire des rues de Clermont-Ferrand », « Les aventures du Puy de Dôme » et « Mon enfance sous les bombes ».

Généreux et sociable, il savait prêter ou donner sans contrepartie. Il s'est efforcé malgré la maladie de nous laisser à titre posthume « L'histoire de l'aviation puydômoise » avant de partir au-delà des acteurs de cette dernière histoire qu'il venait de raconter.

À son épouse, à sa fille et à toute sa famille nous exprimons nos sentiments attristés.

L'ASCOT envoie un courrier au Conseil général

M. Jean-Yves Gouttebel, Président du Conseil général, ayant précisé dans un entretien accordé à La Montagne (25 mai 2012), qu' *« un autre grand chantier que le Conseil Général a lancé, c'est la mise en valeur de notre patrimoine archéologique »* et qu'à cet effet *« une réflexion a été engagée »*, information qui nous a été confirmée par le Pôle « archéologie et patrimoine » du Département, l'ASCOT a estimé nécessaire de lui adresser un courrier (en date du 30/09/2012) afin que le site des Côtes de Clermont ne soit pas oublié du « schéma départemental de l'archéologie » et que l'ASCOT puisse ainsi participer à cette réflexion.

Nous vous informerons plus en détail sur le contenu de notre courrier mais également sur la réponse éventuelle et des suites à notre action dans la prochaine Chronique.

Un nouveau dépliant pour le Forum des associations

Les samedi 22 et dimanche 23 septembre, l'ASCOT était présente au Forum des associations de Clermont-Ferrand à Polydôme pour lequel de nouveaux panneaux avaient été réalisés par Daniel Lorin, Georges Laroche et Laurent Roddier.

Un nouveau dépliant, tiré en couleur à 500 exemplaires, était disponible à cette occasion. Celui-ci (d'un format A4 plié en trois) décrit succinctement les objectifs de l'ASCOT, le site des Côtes, son patrimoine archéologique et sa biodiversité. Ce dépliant, réalisé par Jean-Louis Amblard, a été conçu pour être distribué lors de manifestations (Forum des associations, journées du patrimoine...) et de visites organisées sur les Côtes, mais également à de simples promeneurs présents sur le site.

Les panoramas des Côtes de Clermont

Mgr Hippolyte Simon, archevêque de Clermont, rejoint en quelque sorte la position de l'ASCOT sur le nécessaire entretien du site des Côtes afin d'en préserver les points de vue remarquables (cf. p. 1). Concernant le plateau des Côtes (et le puy de Var), c'est l'occasion de rappeler que l'orientation « Panorama et point de vue majeurs à pérenniser » a été incluse grâce à l'action de notre association dans la version finale du SCoT du Grand Clermont approuvée fin 2011 (cf. Chronique n° 84 pages 2 et 4). Dans la version soumise à enquête publique, seul le puy de Chanturgue avait alors été retenu.

L'ASCOT veillera à ce que les orientations du SCoT ne restent pas lettres mortes, mais soient réellement appliquées par les communes concernées et Clermont communauté. Ces collectivités ont en effet approuvé le document final du projet de SCoT et sont donc tenues d'en respecter les orientations. Concrètement, le maintien des points de vue, et leur amélioration, passe par des campagnes de débroussaillage, notamment aux niveaux de la table paysagère et des côtes de la Garlande, mais également le long de la route menant à la tour hertzienne. C'est à cette seule condition que le lointain successeur de Sidoine Apollinaire pourra apercevoir Notre-Dame-de-l'Assomption autrement que par intermittence.

La question est de savoir à qui incomberont ces travaux : les communes ou Clermont communauté ? Actuellement, la mission de Clermont communauté concerne uniquement l'entretien du réseau de sentiers, réalisé très efficacement par les chantiers d'insertion de l'association « études ET chantiers ».

Journée Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.)

Le Conseil général s'est engagé dans une politique de création et de gestion d'ENS. Il en existe deux formes :

- les ENS d'initiative départementale ;
- les ENS d'initiative locale – nécessitant une convention de partenariat – par lesquelles le Département aide les collectivités (communes, EPCI).

Les ENS comportent deux zones :

- la zone de préemption qui correspond au périmètre labellisé ENS qui peut être étendue ;
- les terrains acquis, de périmètre beaucoup plus réduit, qui constituent des zones réellement protégées, mises en valeur et aménagées pour l'accueil du public.

À ce jour, vingt sites ont été labellisés ENS dans le département dont celui des coteaux de Mirabel/Champ-Griaud (ENS d'initiative locale de Riom communauté). L'ASCOT souhaiterait que le site des Côtes, comparable à ce dernier pour ses pelouses sèches et possédant en outre des zones humides, puisse être classé ENS (cf. Chronique n° 84 p. 4) afin d'en assurer une meilleure protection et mise en valeur, en conformité avec les orientations du SCoT du Grand Clermont.

Dans cette perspective et sur proposition de la FRANE (Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement), Georges Laroche et Jean-Claude Gras ont participé à la « 1ère journée des acteurs Espaces Naturels Sensibles Puydomois », organisée par le service Environnement du Conseil général le 14 juin à la mairie de Vic-le-Comte.

La matinée a consisté en des échanges techniques entre les différentes structures qui oeuvrent pour la préservation et l'animation des ENS et l'après-midi à une visite technique de la forêt de la Comté.

Visites sur le plateau des Côtes

À la demande des intéressés, l'ASCOT a effectué plusieurs visites guidées sur les Côtes aux mois de septembre et octobre :

➔ **Le samedi 29 septembre après-midi**, l'amicale laïque de Croix de Neyrat organisait une sortie sur les Côtes de Clermont et avait demandé à l'ASCOT d'en assurer la visite. Daniel Lorin et Pierre Pérol rejoignirent au col du Chevalard la quinzaine de randonneurs montés à pied depuis Neyrat. Les différentes richesses et l'histoire du site furent exposées et montrées à une assistance particulièrement intéressée : historique des actions concernant la sauvegarde des Côtes, bataille de Gergovie selon Paul Eychart, secteur archéologique, imposants murs en pierre sèche et patrimoine naturel.

➔ **Le mercredi 10 octobre après-midi**, Jean-Louis Amblard, Jean-Claude Gras et Pierre Pérol avaient rendez-vous avec M. Pierre Aymard, membre de l'association « ArchéoJuraSites », habitant le département de La Côte d'Or mais néanmoins originaire du Puy-de-Dôme (Vertaizon). La discussion, très pointue, porta essentiellement sur l'archéologie et la bataille de Gergovie. M. Aymard, pratiquant l'archéologie aérienne et bon latiniste, a spécialement étudié la bataille d'Alésia selon les textes. Ses réflexions sont parues dans un livre édité à compte d'auteur : *« Alésia, la vérité cachée dans les textes »* (octobre 2009).

➔ **Le samedi 13 octobre au matin**, environ 25 personnes représentant trois Rotary Club locaux (Clermont-Fd, Chamalières, Royat) furent guidées par Christiane Jalicon, Yves Bauthier, Georges Laroche, Daniel Lorin et Jean-Claude Gras sur le petit parcours classique : zone archéologique, table paysagère et zone humide (le « marigot »). Les rotariens se sont montrés très intéressés par le site des Côtes et nous ont fait part de leur désir de participer à la restauration de vestiges (rappelons que le Rotary Club Chaîne des Puys avait financé une partie de la table paysagère).

Bulletin d'adhésion à l' **"*ASCOT*"**
Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr
✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand –

(C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom : …….....

Adresse :……..

O Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 € o
Membre bienfaiteur (30 € ou plus) o
ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238bis du CGI.

O Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros).